

**Conseil économique et social**Distr. générale
24 mars 2019Français
Original : anglais**Commission économique pour l'Afrique**
Conférence des ministres africains des finances,
de la planification et du développement économique
Cinquante-deuxième session

Marrakech (Maroc), 25 et 26 mars 2019

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour
et du programme de travail**Ordre du jour provisoire annoté****1. Ouverture de la session**

La Conférence s'ouvrira le lundi 25 mars 2019 à 8 heures, avec la prise d'une photo de groupe. La cérémonie d'ouverture suivra, au cours de laquelle la Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et le Président du Bureau sortant de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique prononceront des allocutions de bienvenue. Des allocutions seront également prononcées par des invités spéciaux. Le pays hôte prononcera le discours d'ouverture officiel.

2. Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail**Documentation**

Ordre du jour provisoire : (E/ECA/CM/52/1/Rev.1)

Projet de programme de travail : (E/ECA/CM/52/INF/1/Rev.7)

La composition du nouveau Bureau de la Conférence des ministres sera annoncée à l'issue de consultations. Le Bureau se composera de cinq membres – un président, trois vice-présidents et un rapporteur – élus conformément au principe de la représentation géographique équitable. La composition des membres du Bureau élus lors des précédentes sessions figure dans l'annexe jointe au présent document. Après avoir prononcé une brève déclaration, le nouveau Président dirigera les travaux jusqu'à la fin de la session. La Conférence des ministres sera invitée à examiner l'ordre du jour et le programme de travail et à les adopter avec les modifications qu'il sera éventuellement jugé nécessaire d'y apporter.

*E/ECA/CM/52/1/Rev.1.

3. Concertation ministérielle de haut niveau sur le thème de la cinquante-deuxième session de la Commission, « La politique budgétaire, le commerce et le secteur privé à l'ère du numérique : une stratégie pour l'Afrique »

Documentation

(E/ECA/COE/38/13)

La concertation ministérielle de haut niveau sur les politiques explorera les questions entourant le thème de la Conférence. Des ministres et des experts éminents d'organisations internationales, de la société civile et du secteur privé échangeront leurs vues à ce sujet.

4. Tables rondes de haut niveau

Documentation

(E/ECA/COE/38/13)

Deux tables rondes de haut niveau seront organisées pour étudier le thème de la session. Au cours de ces tables rondes, des ministres et des experts de premier plan venant d'organisations internationales, de la société civile et du secteur privé procéderont à des échanges de vues sur les questions d'actualité indiquées ci-après qui se rapportent au thème de la session :

- a) Table ronde n° 1 : L'amélioration de la politique budgétaire par la numérisation ;
- b) Table ronde n° 2 : Le commerce et le développement du secteur privé à l'ère du numérique.

5. Examen des recommandations et adoption des résolutions

Documentation

(E/ECA/CM/52/2)

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Président du Comité d'experts présentera à la Conférence des ministres, pour examen et adoption, les principales conclusions, les recommandations et les projets de résolution issus de la réunion du Comité.

6. Examen et adoption de la Déclaration ministérielle

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Conférence des ministres souhaitera peut-être examiner et adopter le texte de la Déclaration ministérielle énonçant leurs vues sur le thème de la session, ainsi que sur d'autres questions de politique générale et d'ordre opérationnel.

7. Questions diverses

La Conférence des ministres souhaitera peut-être examiner toute autre question qui serait éventuellement portée à son attention.

8. Clôture de la session

La Secrétaire exécutive de la CEA fera une brève déclaration de clôture. Le Président de la Conférence des ministres présentera les principales conclusions de la Conférence, puis déclarera la session close.

Annexe

Composition du Bureau de la Commission

<i>Année (Lieu)</i>	<i>Président</i>	<i>Premier Vice- Président</i>	<i>Deuxième Vice- Président</i>	<i>Troisième Vice- Président</i>	<i>Rapporteur</i>
2001 (Alger)	Algérie (Afrique du Nord)	Rép.-Unie de Tanzanie (Afrique de l'Est)	Gabon (Afrique centrale)	Mali (Afrique de l'Ouest)	Afrique du Sud (Afrique australe)
2002 (Johannesburg)	Afrique du Sud (Afrique australe)	Cameroun (Afrique centrale)	Ghana (Afrique de l'Ouest)	Kenya (Afrique de l'Est)	Soudan (Afrique du Nord)
2003 (Addis-Abeba)	Afrique du Sud (Afrique australe)	Cameroun (Afrique centrale)	Ghana (Afrique de l'Ouest)	Kenya (Afrique de l'Est)	Soudan (Afrique du Nord)
2004 (Kampala)	Ouganda (Afrique de l'Est)	Niger (Afrique de l'Ouest)	Mauritanie (Afrique du Nord)	Guinée équatoriale (Afrique centrale)	Zambie (Afrique australe)
2005 (Abuja)	Nigéria (Afrique de l'Ouest)	Égypte (Afrique du Nord)	Congo (Afrique centrale)	Lesotho (Afrique australe)	Éthiopie (Afrique de l'Est)
2006 (Ouagadougou)	Burkina Faso (Afrique de l'Ouest)	Congo (Afrique centrale)	Libye (Afrique du Nord)	Burundi (Afrique de l'Est)	Swaziland (Afrique australe)
2007 (Addis-Abeba)	Éthiopie (Afrique de l'Est)	Swaziland (Afrique australe)	Cameroun (Afrique centrale)	Tunisie (Afrique du Nord)	Libéria (Afrique de l'Ouest)
2008 (Addis-Abeba)	Éthiopie (Afrique de l'Est)	Tchad (Afrique centrale)	Algérie (Afrique du Nord)	Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest)	Swaziland (Afrique australe)
2009 (Le Caire)	Égypte (Afrique du Nord)	Tchad (Afrique centrale)	Zimbabwe (Afrique australe)	Bénin (Afrique de l'Ouest)	Kenya (Afrique de l'Est)
2010 (Lilongwe)	Malawi (Afrique australe)	Sierra Leone (Afrique de l'Ouest)	Rwanda (Afrique de l'Est)	Cameroun (Afrique centrale)	Maroc (Afrique du Nord)
2011 (Addis-Abeba)	Guinée (Afrique de l'Ouest)	Rwanda (Afrique de l'Est)	Rép. centrafricaine (Afrique centrale)	Mauritanie (Afrique du Nord)	Malawi (Afrique australe)
2012 (Addis-Abeba)	Gabon (Afrique centrale)	Libye (Afrique du Nord)	Swaziland (Afrique australe)	Érythrée (Afrique de l'Est)	Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest)
2013 (Abidjan)	Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest)	Kenya (Afrique de l'Est)	Algérie (Afrique du Nord)	Lesotho (Afrique australe)	Cameroun (Afrique centrale)
2014 (Abuja)	Nigéria (Afrique de l'Ouest)	Mauritanie (Afrique du Nord)	Malawi (Afrique australe)	Guinée équatoriale (Afrique centrale)	Rép.-Unie de Tanzanie (Afrique de l'Est)
2015 (Addis-Abeba)	Rép.-Unie de Tanzanie (Afrique de l'Est)	Égypte (Afrique du Nord)	Gabon (Afrique centrale)	Afrique du Sud (Afrique australe)	Guinée (Afrique de l'Ouest)

2016 (Addis-Abeba)	Afrique du Sud (Afrique australe)	République démocratique du Congo (Afrique centrale)	Algérie (Afrique du Nord)	Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest)	Ouganda (Afrique de l'Est)
2017 (Dakar)	Sénégal (Afrique de l'Ouest)		Tchad (Afrique centrale)	Kenya (Afrique de l'Est)	Afrique du Sud (Afrique australe)
2018 (Addis-Abeba)	Soudan (Afrique du Nord)	Guinée équatoriale (Afrique centrale)	Éthiopie (Afrique de l'Est)	Lesotho (Afrique australe)	Sénégal (Afrique de l'Ouest)